



LES FEUILLETS

Commune de HOCHSTATT

www.hochstatt.fr

Avril 2016 - N°61

LE MOT DU MAIRE

C'est dans un contexte national particulièrement difficile que je rédige le traditionnel mot du maire du feuillet d'avril.

En effet, comment ne pas aborder la problématique du terrorisme et de la sécurité des personnes et des biens sur notre territoire sans oublier les victimes et leurs proches. Comment ne pas évoquer le déni de démocratie des services de l'Etat dans le cadre de la mise en application de la fameuse loi NOTRe et surtout des conséquences néfastes, dans les mois et années à venir.

Car contrairement aux discours, toutes ces réformes mises en œuvre dans la précipitation (élections présidentielles de 2017 obligent), nous éloigneront encore davantage de la proximité tant sollicitée et généreront des frais supplémentaires malgré les "lissages" financiers possibles.

Mais comme j'aime le répéter, cela n'entame pas ma détermination positive et celle du conseil municipal.

C'est dans cet état d'esprit que le budget 2016 a été élaboré et adopté à l'unanimité lors du dernier conseil.

Pour une gestion responsable, afin d'aller de l'avant et de préserver le présent et les acquis, une hausse des taux d'imposition de un pour cent a été décidée (3,61 € en moyenne par habitant).

Cela permettra de reconduire les aides directes et indirectes aux associations, de proposer de nombreux ateliers à nos enfants, ceci dans le cadre des rythmes scolaires.

A la lecture de ce feuillet, vous prendrez connaissance des grandes lignes dégagées dans les documents comptables des comptes administratifs et budgétaires.

Avant de conclure, un petit rappel : les beaux jours arrivent avec le retour des nuisances dues aux tondeuses, aux piscines, aux scooters ... La

liste n'est pas exhaustive. Respectez vos voisins, faites preuve de civisme.

D'avance je vous remercie et vous souhaite un agréable printemps.



Michel Willemann

RAPPEL DES RESULTATS ISSUS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

La gestion financière saine et raisonnée menée en 2015 a permis de dégager :

- un excédent de 388 260 € en fonctionnement, qui constitue une capacité d'autofinancement pour les dépenses d'investissement à venir,
- un excédent de 75 118 € en investissement.

BUDGET PRIMITIF 2016

Lors de sa séance du 21 mars 2016, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2016 de la commune.

Equilibré en recettes et en dépenses à 2 902 698 € celui-ci se montre volontariste et responsable, malgré la baisse continue des dotations de l'Etat.

PERSPECTIVES LOCALES 2016

■ En fonctionnement

Dépenses :

Le budget des dépenses de fonctionnement est en augmentation de 1 %, soit 10 000 € de plus par rapport au budget 2015.

Cette hausse limitée, qui est même inférieure à la charge nouvelle pour l'instruction des

autorisations d'urbanisme, traduit la nécessaire adaptation aux baisses des ressources et les efforts réalisés pour maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Le montant des subventions allouées aux associations locales reste maintenu à 21 800 €.

Recettes :

Les recettes de fonctionnement sont en baisse de 0,80 %, soit 10 000 €, malgré la hausse des taux des quatre taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxes foncières sur les propriétés non bâties et cotisation foncière des entreprises).

■ **En investissement**

Dépenses :

Outre les dépenses relatives au remboursement du capital de la dette pour un montant de 115 000 €, 2016 verra la poursuite des travaux initiés en 2015 et la mise en œuvre de nouveaux projets.

Le total des **dépenses relatives aux opérations d'investissements** s'élève à 1 354 300 €.

Seront poursuivis et achevés en 2016 :

- ✓ la réhabilitation de l'église et la restauration de l'orgue, qui seront en partie pris en charge par le Conseil de fabrique avec la participation de l'Association des Œuvres Saints Pierre et Paul ainsi que par l'Association des Amis de l'Orgue Callinet.

Seront programmés en 2016 :

- ✓ les travaux d'enfouissement des réseaux, éclairage public et réaménagement de la voirie rue de la Chapelle, subventionnés par le Syndicat d'Electricité. Une autre demande est en cours auprès du Conseil Départemental du Haut-Rhin,
- ✓ l'éclairage public rue de la Vallée et rue des Cigognes,
- ✓ divers travaux en matière de signalisation ou panneaux (venelles, rue du Bourg),
- ✓ la construction d'un local commercial destiné à accueillir une épicerie de

produits locaux / produits de la ferme dans la future zone de chalandise sur l'ancien terrain de football,

- ✓ le réseau informatique de l'école élémentaire,
- ✓ la réalisation d'une première tranche de l'agenda d'accessibilité à l'école élémentaire, auquel la commune est tenue,
- ✓ divers aménagements pour l'école maternelle,
- ✓ l'équipement en stores et en matériel informatique à la mairie,
- ✓ l'acquisition de terrains, pour la réalisation du bassin de rétention, bassin versant du Breyelgraben,
- ✓ l'achat de matériel et d'équipement pour les pompiers.

Recettes :

Les recettes d'investissement comprennent l'excédent de fonctionnement capitalisé sur 2015, l'autofinancement prévisionnel estimé à 210 500 €, les subventions, les recettes courantes d'investissement ainsi qu'un nouvel emprunt.

Une veille permanente dans la recherche de recettes supplémentaires en matière de subvention (auprès de l'Etat, Conseil départemental, Conseil régional..) est assurée, dans un contexte de diminution en valeur, de raréfaction et avec des conditions d'éligibilité de plus en plus draconiennes.

La dotation globale de fonctionnement, principale ressource versée à la commune par l'Etat, connaît une baisse drastique depuis 2013 (- 77 000 € soit -28 %).

A cela s'ajoutent des reversements de recettes imposés par l'Etat et de nouvelles charges à supporter estimées à plus de 30 000 € par an (l'instruction des autorisations d'urbanisme et les nouveaux rythmes scolaires). La hausse mesurée des taux de la fiscalité locale de 1 % votée par le conseil municipal, ne rattrape que partiellement les pertes de recettes et les charges supplémentaires.

Cette mesure contribue à la maîtrise des dépenses, afin de maintenir à un niveau satisfaisant des services et la capacité d'investissement de la commune.

LES FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - Les résultats de l'année 2015

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	BUDGET	REALISATIONS	BUDGET	REALISATIONS
RECETTES	1 283 741 €	1 338 164 €	1 432 298 €	570 968 €
DEPENSES	1 283 741 €	949 904 €	1 432 298 €	495 850 €
EXCEDENTS		388 260 €		75 118 €
Report 2014		0 €		-210 717 €
TOTAL		388 260 €		-135 598 €

Résultat de l'année 2015

252 662 €

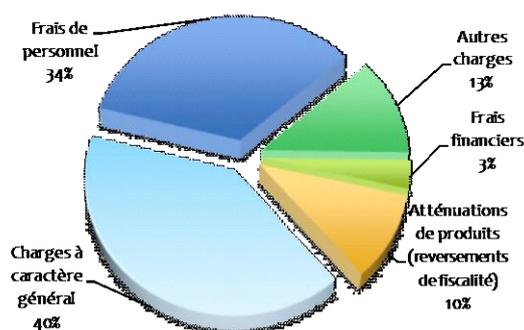
BUDGET 2016 - Les prévisions pour 2016

Nombre d'habitants :

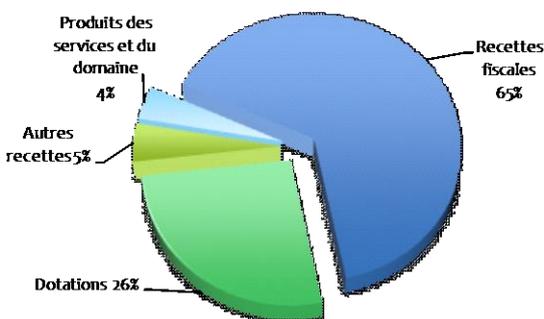
2128

Le total des dépenses de fonctionnement pour 2016 est estimé à 1 054 300 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	€	€/hab.
Charges à caractère général	421 362 €	198 €
Frais de personnel	361 147 €	170 €
Autres charges (subv., SDIS, indemnités...)	124 528 €	59 €
Frais financiers (intérêts...)	36 000 €	17 €
Atténuations de produits (reversements de fiscalité)	107 263 €	50 €
Total	1 050 300 €	494 €
Dépenses exceptionnelles et imprévues	4 000 €	2 €
Total dépenses réelles	1 054 300 €	495 €
Résultat prévu	210 500 €	99 €
TOTAL DES DEPENSES PREVUES	1 264 800 €	594 €

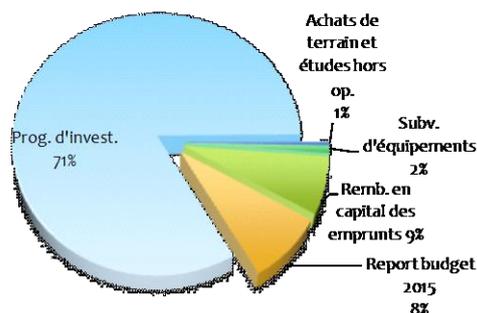


RECETTES DE FONCTIONNEMENT	€	€/hab.
Produits des services et du domaine	51 405 €	24 €
Recettes fiscales	821 483 €	386 €
Dotations	333 319 €	157 €
Autres recettes	58 593 €	28 €
TOTAL DES RECETTES PREVUES	1 264 800 €	594 €

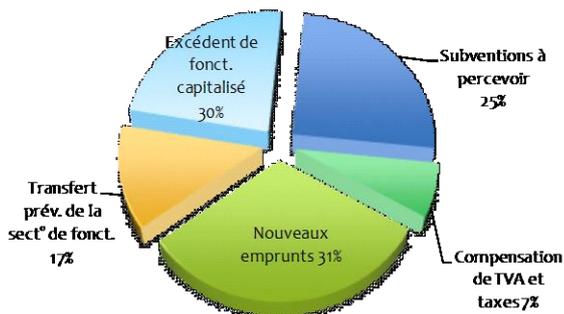


En 2016, les dépenses d'investissement prévues s'élèvent à 1 637 898 €

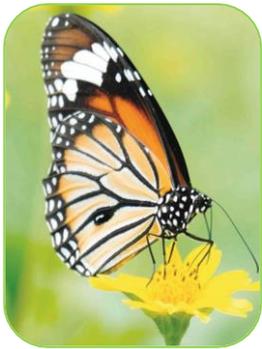
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	€	€/hab.
Programmes d'investissements	1 354 300 €	636 €
Achats de terrain et études hors op.	8 000 €	4 €
Subvention d'équipements versée	15 000 €	7 €
Remboursement en capital des emprunts	115 000 €	54 €
Report budget 2015	135 598 €	64 €
Total	1 627 898 €	765 €
Dépenses exceptionnelles et imprévues	10 000 €	5 €
TOTAL DES DEPENSES PREVUES	1 637 898 €	770 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT	€	€/hab.
Excédent de fonctionnement capitalisé	388 260 €	182 €
Subventions à percevoir	412 690 €	194 €
Compensation de TVA et taxes	110 000 €	52 €
Nouveaux emprunts	516 448 €	243 €
Transfert résultat prév. de fonct.	210 500 €	99 €
TOTAL DES RECETTES PREVUES	1 637 898 €	770 €



OPERATION HAUT-RHIN PROPRE



Dans notre département, l'opération « Haut-Rhin propre », l'Osterputz de la nature, constitue désormais une tradition. Pour l'année 2016, la date du **samedi 23 avril** a été retenue. Vous êtes tous invités à y participer. Afin d'organiser cette collecte, vous

trouvez ci-joint un bon d'inscription à déposer en Mairie. Le Conseil Général fournira des gants et des sacs.

A l'issue de cette matinée, nous nous retrouverons autour d'un verre de l'amitié. Par avance, nous vous remercions pour votre participation.

CONFERENCE «A la découverte de l'hypnose»

organisée par l'ASCL le vendredi **22 avril à 20h**, à la Salle E. Schyrr. Entrée libre.

Paul Marchal vous aidera à mieux comprendre ce qu'est l'hypnose, son fonctionnement et son évolution. Il proposera une vidéo, des démonstrations concrètes de l'hypnose et un temps d'échanges pour répondre à vos questions. Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter Paul Marchal au 06 78 25 67 39 ou sur la page facebook « Hypnose Saint Louis ».

FETE DES RUES 08 MAI 2016



Cette manifestation annuelle, organisée par le Comité des Fêtes, est le point d'orgue de la vie du village. Elle permet à un large public de rencontrer les associations locales lesquelles

proposent de la restauration et vente de boissons, en vue de participer au financement de leurs activités.

Il y a déjà une dizaine d'années, notre ami Raymond Holweck avait créé le Jardin des Artistes animé par des peintres, sculpteurs, aquarellistes. L'an dernier, avec l'aide de son épouse Marie-Françoise, le Jardin des Artistes a été reconduit en hommage à Raymond.

Dorénavant, cet espace dédié aux artistes, s'appellera "Les Cabanons de l'Art".

Un autre espace, la "Cour des Artisans d'Art" où les exposants, vous feront découvrir leurs talents.

Depuis l'année dernière, le Comité des Fêtes a réservé la Grand'rue aux différents producteurs locaux pour y proposer les produits du terroir.

Les Burgdeifela d'Illfurth, le groupe de danses grecques l'Iliade et le légendaire clown Figouri enchanteront les rues tout au long de l'après-midi. N'oublions pas les enfants avec le trampoline, la pêche aux canards, le circuit de mini-quads et le manège.

L'exposition de tracteurs, près de la salle de musique ainsi que le marché aux puces seront une fois encore au rendez-vous de cette journée.

Venez très nombreux à notre fête villageoise.



SECONDE EDITION SAMEDI 28 MAI 2016

Afin de confirmer le succès de la journée citoyenne 2015, une réunion de préparation de l'édition 2016 sera organisée le mercredi 27 avril à la salle E. Schyrr à 19 heures. Vous y êtes cordialement invités.

CIVISME

La sécurité et la propreté sont l'affaire de tous.

Elles contribuent au bien être et à la qualité de vie des habitants.

Sécurité :



Des excès de vitesse, des stops et des priorités non respectés dans les rues de notre village sont quotidiens. Ils nous mettent en danger et particulièrement nos enfants.

Face à ces constats, la municipalité vous incite à modérer et contrôler votre conduite avant qu'il ne soit trop tard. La vitesse autorisée est de 45 km/h dans l'agglomération, dans certaines zones aménagées la vitesse est limitée à 30 km/h.

Propreté :

La propreté du village repose avant tout sur notre comportement.

Malgré les différents rappels, trottoirs, parkings, venelles, espaces verts sont encore trop souvent souillés par les crottes de chien.

Une minorité ne respecte pas les règles élémentaires de santé publique, les propriétaires de chiens ne doivent pas laisser leur fidèle compagnon s'oublier sur la voie publique.

Des sacs pour la propreté canine sont à disposition. La commune installera au courant de l'année deux bornes de propreté supplémentaires.



AVANCEMENT DES TRAVAUX RUE DE LA CHAPELLE

Actuellement les travaux d'enfouissement rue de la Chapelle ont profité d'une météo favorable. Si les conditions climatiques se maintiennent, il est prévisible que ceux-ci soient achevés plus tôt que prévu.



NOUVEAU SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ



Pour vous permettre de réduire votre facture énergétique, pour augmenter le confort de votre logement et valoriser votre patrimoine, le Pays du Sundgau vous propose, en tant que propriétaire, **un service d'aide à la rénovation énergétique de votre maison**. Ce service pourra vous accompagner sur l'ensemble des travaux de rénovation de votre maison : l'isolation, la toiture, les menuiseries, le chauffage, la ventilation, etc. Le Pays du Sundgau, en partenariat avec l'ADEME et la Région, propose à 14 entreprises locales du bâtiment de suivre la formation-action DORéMI (Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique de Maisons Individuelles) afin d'optimiser les travaux de rénovations énergétiques. Des groupements constitués à l'issue de la formation, démontreront leur savoir-faire sur des chantiers pilotes. Un formateur-expert les accompagnera pendant la durée des travaux de rénovation.

Ce service propose aux propriétaires de maisons individuelles :

- Le suivi personnalisé et adapté à votre projet de rénovation énergétique.
- L'accompagnement individualisé pour toutes vos questions techniques.
- La mobilisation des leviers financiers disponibles et l'optimisation des financements.
- La réalisation de vos travaux de rénovation par un groupement d'artisans locaux et formés à la rénovation globale et performante.

Si vous voulez savoir si le projet de rénovation de votre maison est éligible afin de devenir chantier-pilote et si vous souhaitez bénéficier gratuitement de l'accompagnement technique et financier de la plateforme locale de rénovation énergétique du Sundgau :

Contactez le service rénovation du Pays du Sundgau : par mail : renovation@pays-sundgau.fr ou par téléphone au **03.89.25.49.82**.

Les 14 entreprises sont : SV BOIS / SARL YVAN RECK ET FILS / HEINIS / ETS EDMOND LUTZ ET FILS / SUNDGAU RENOVATION / MENUISERIE FREYBURGER / PROTECSIL / DIVISION SANTE DE LA MAISON / SOLUTIONS TOITURES / DIETSCHY A. SARL / EBIS CVC / ANTONY FERNAND / ETS MISSLIN / BRUNO ROMANI SAS



UNE PAGE SE TOURNE ...



Dimanche 3 avril 2016, la piscine intercommunale Tournesol a fermé ses portes.

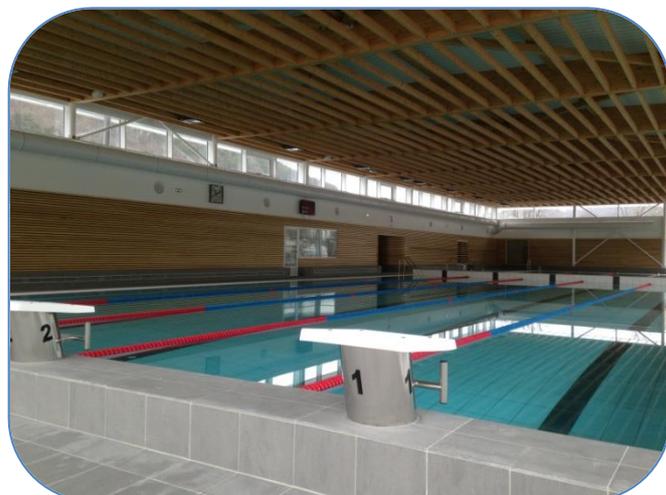
Après plus de 40 années de bons et loyaux services elle cède sa place à un nouvel équipement moins énergivore ; ceci non sans nostalgie.

Ils étaient présents, ces quelques fidèles pour piquer une dernière tête et faire un tour de bassin en guise de tour d'honneur.

Ils seront tous présents lors de **l'ouverture du nouveau complexe le 18 avril** et se réjouissent déjà de pouvoir profiter d'une amplitude horaire plus importante, de profiter de nouvelles offres : aquabike, aqua jogging, bébé nageur...

Sans oublier l'espace bien être avec son sauna, hamam et spa.

Effectivement une page se tourne, souhaitons que la convivialité et l'ambiance familiale restent de mise.



FLEURISSEMENT

La commune récompensera les efforts de fleurissement des maisons, appartements et jardins au cours des différentes saisons.

En effet, beaucoup d'habitants du village, ont à cœur de fleurir et d'embellir leur environnement dès les premiers beaux jours et jusqu'à l'approche des fêtes de fin d'année.

Au cours des prochaines semaines, la commission du fleurissement sillonnera les rues du village afin d'admirer les réalisations printanières.

« DELTA REVIE Haut Rhin » Acteur historique de la téléalarme 68

Née en 1978, l'Association DELTA REVIE Haut-Rhin est la pionnière de la téléalarme dans le département. Elle dénombre à ce jour plus de 2.500 abonnés. Elle a été reconnue «ASSOCIATION DECLAREE DE SERVICES A LA PERSONNE».

DELTA REVIE Haut Rhin est une association de droit local sans but lucratif vouée à la sécurisation des personnes âgées, isolées et/ou fragilisées par le handicap ; elle fonctionne exclusivement sur le principe du bénévolat.

Autre particularité sans précédent ni équivalent au plan national : les abonnés de DELTA REVIE Haut-Rhin sont directement connectés au SAMU 68. Pour garantir la sécurité des abonnés, la connexion est vérifiée régulièrement par des tests automatiques de contrôle. En outre des opératrices bénévoles procèdent à un appel téléphonique, individuel et périodique, de chacun des abonnés, pour s'assurer de la bonne marche de leur émetteur portatif, porté au cou ou en bracelet.

Une équipe d'une douzaine de techniciens bénévoles prend en charge la partie technique du dispositif et en particulier les dépannages d'urgence dans tout le département du Haut-Rhin. Le protocole de suivi des alarmes entrantes est rigoureux et intégralement informatisé. Cette

procédure a recours prioritairement à des relais de voisinage, mais le SAMU reste en alerte.

L'installation, la mise en route, l'entretien et le remplacement éventuel de l'appareil de téléalarme sont totalement gratuits. Tous les frais sont inclus dans un abonnement fixe et ces prestations ouvrent droit à réduction d'impôt sur le revenu dans le cadre des services à la personne.

En outre, les locations pratiquées tiennent compte du niveau des revenus des abonnés.

L'association DELTA REVIE Haut-Rhin suit l'évolution de la technique et renouvelle régulièrement ses équipements. La nouvelle génération d'appareils est susceptible de s'affranchir totalement de toute liaison filaire, grâce au GPRS.

Afin d'assurer la relève, l'Association recrute des bénévoles, notamment pour ses services-supports: comptabilité et secrétariat. Avis aux bonnes volontés...

Pour contacter DELTA REVIE Haut-Rhin, se renseigner ou pour télécharger des imprimés de demande, un site web : «www.deltarevie68.fr»

Mise en garde: Méfiez-vous des démarcheurs, en effet l'Association DELTA REVIE ne pratique pas le porte-à-porte et les seuls bénévoles autorisés à intervenir à domicile -en principe les techniciens- sont dotés d'une carte d'accréditation en cours de validité.



Parc des Collines - Melpark 1
40 rue Jean Monnet 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 17 40 - Fax 03 89 33 17 41
Email : deltarevie@orange.fr
Site internet : <http://www.deltarevie68.fr>

ENVIE DE SORTIR SUR HOCHSTATT

AVRIL		
Dimanche 17	Concert de Printemps - Société de Musique Municipale	16 h 30 Salle de Musique
Vendredi 22	Conférence "A la découverte de l'hypnose" - ASCL	20 h 00 Salle E. Schyrr
Samedi 23	Haut Rhin Propre	8 h 30 Ateliers communaux
Mercredi 27	Réunion préparatoire seconde édition de la Journée citoyenne	19 h 00 Salle E. Schyrr
MAI		
Dimanche 1er	Marche du Muguet - ASH	A partir de 8 h 30 départ du stade
Vendredi 6	Commémoration du 8 mai - UNC	18 h 30 Monuments aux Morts
Dimanche 8	Fête des rues - Comité des Fêtes	Centre du village
Samedi 28	Journée Citoyenne	Dès 8 h 00
JUIN		
Samedi 4	Gala de danse & gym - ASCL	17 h 00 Salle de Musique
Samedi 25	Kermesse - AOSE	10 h 00 Ecoles
Samedi 25	Fête de l'été - Comité des Fêtes	19 h 30 Etang de pêche
Mardi 28	Audition école de musique	19 h 00 Salle de Musique
JUILLET		
Jeudi 21	Don du sang	16 h 30 à 19 h 30 Salle E. Schyrr

Journée citoyenne rendez-vous le 28 mai 2016.

